FAPEE
Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger

Déclaration liminaire de la FAPEE – CNB2 – 11 et 12 décembre 2024

Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Sous-Directeur,
Mesdames, Messieurs,

La FAPEE tient à saluer le travail des équipes en amont de cette CNB pour traiter l'ensemble des dossiers de l'aide à la scolarité et des aides AESH.

Pour autant, notre fédération, qui accompagne les APE au quotidien et porte la voix des familles du monde entier, s'inquiète du niveau d'information et du rôle donné aux membres représentatifs des familles, en CCB comme en CNB.

Nous nous faisons le relais des parents bénévoles qui s'investissement dans l'accompagnement des familles et pour la diversité dans leurs établissements. Ils s'inquiètent du delta entre les enveloppes de besoins et les enveloppent limitatives, illustration du glissement régulier et progressif des conseils consulaires en chambres d'enregistrement de décisions prises en amont.

Quant à l'implication des représentants des parents au niveau central, nous attendons toujours la mise en place d'un groupe de travail sur l'avenir des bourses scolaires, demandé maintes fois et promis par l'Agence pour le second semestre 2024. Dans l'espoir de donner une impulsion, nous avons organisé un échange « Regards croisés sur les bourses scolaires » en mai dernier, mais la sous-direction à l'aide à la scolarité n'a jamais répondu à nos invitations.

Nous rappelons les demandes incessantes de la FAPEE d'une concertation préalable à l'évolution de la CPS, d'une discussion sur le calcul de l'IPPA par Mercer, d'affiner certains points de l'instruction en fonction de la perception sur le terrain, notamment concernant l'accessibilité aux propositions prévues en CCB.

Nous avons pourtant des éléments à partager sur tant de sujets : les plafonds immobiliers suite à une période de forte inflation, et le traitement de la nue-propriété, ou encore la prise en compte des épargnes retraites bloquées, donc inaccessibles, des expatriés.

Le choix du maintien des CCB au milieu des vacances scolaires laisse un sentiment amer de manque d'écoute et de souplesse. Certains conseils consulaires ont été contraints de siéger en conditions dégradées. Notre action, la connaissance des familles et de leurs problématiques, du contexte local, sont-ils des éléments si négligeables ?

Nous regrettons également que les familles en difficulté, et les élèves, subissent les conséquences des hétérogénéités de traitement des dossiers dans les postes consulaires, que celles-ci soient dues aux interprétations aléatoires de l'instruction ou à des éléments

techniques et technologiques. Chaque année, nous sommes nombreux à demander une analyse approfondies des raisons des rejets massifs observés dans certains postes, et à chaque CNB le sujet est reporté.

Si les disparités sont à déplorer, nous ne pensons pas qu'une informatisation complète des demandes d'aide à la scolarité soit une voie d'amélioration. La saisie directe par les familles dans Scolaide doit être accompagnée par des services sociaux humains et suffisants, au risque d'une autocensure encore plus importante des familles devant la complexité de la constitution des dossiers : comment par exemple obtenir une attestation CAF quand on n'a jamais résidé en France ou qu'on est parti depuis des dizaines d'années ?

Nous réitérons, comme à chacune de nos réunions, que l'accessibilité de nos établissements est un sujet central, comme l'est l'inclusivité avec le dossier du paiement des AESH. La diversité sociale est une richesse et notre réseau a une responsabilité vis-à-vis des familles françaises à l'étranger. Si ces élèves français étaient scolarisés sur le territoire français, leur scolarité aurait un coût presque toujours supérieur à une bourse à 100%! Valorisons l'investissement dans une jeunesse qui valorisera à son tour le réseau à l'international, y contribuera et y scolarisera ses propres enfants.

Pour conclure, la FAPEE souhaite insister sur l'équité d'accès aux bourses scolaires :

- Que les postes puissent recevoir les familles dans de bonnes conditions.
- Qu'il existe une équité de formation sur les dossiers des bourses des postes consulaires et une équité d'organisation des CCB.
- Qu'enveloppes des besoins et enveloppes limitatives permettent à chaque membre de chaque CCB de participer à la proposition finale en faveur des familles.

Vous le savez, la FAPEE a toujours souhaité un dialogue constructif, au service des familles, mais nous nous inquiétons de la précarité financière du système des bourses et nous restons demandeur d'une réflexion commune sur l'avenir de l'aide à la scolarité.

Merci pour votre écoute.